

Relations avec les familles des résidents : développer le partenariat

PERSONNES AGEES ET HANDICAP

Ref : MGTEP09A



Compétences visées

Développer le partenariat avec les familles pour une relation triangulaire résident/soignant/famille de qualité.

Objectifs et contenus

Analyser et comprendre les enjeux de la vie en institution

- La famille en tant que système.
- L'impact de la perte d'autonomie de la personne âgée sur la famille.
- Les besoins des aidants et le vécu de l'aidant principal...
- Les enjeux d'une entrée en institution anticipée et préparée.

Se positionner dans la relation triangulaire professionnel/résident/famille

- Le résident au centre des préoccupations.
- Le retentissement sur les relations soignants/soignés : rivalité, opposition.
- La position des professionnels face aux interactions familiales.
- L'appui sur les compétences des familles.
- Les zones d'intervention des professionnels et des familles : limites, complémentarité.

Améliorer la communication avec les familles

- Les principes fondamentaux de la communication.
- L'instauration d'une relation de confiance.
- Les relations avec les familles dans les moments difficiles : pathologies neurodégénératives, aggravation de l'état de santé, maladies intercurrentes, fin de vie.
- L'approche et la gestion concrète des conflits avec les familles.

S'appuyer sur les outils de la collaboration avec les familles

- La procédure d'accueil.
- Le contrat de séjour.
- Le projet d'accompagnement.
- Le CVS.
- La place de la « personne qualifiée » dans la gestion d'un contentieux.
- Les commissions de conciliation.

Méthodes

- Apport cognitif.
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles.
- Cas pratiques.
- Jeux de rôles.

Personnes concernées

Tout professionnel en EHPAD ou structure d'accueil pour personnes âgées.

Valeur ajoutée

Cette formation s'appuie l'analyse réflexive des pratiques professionnelles des participants, partant de situations concrètes et aboutissant à des axes de réflexion pour une amélioration des relations avec les familles des résidents.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

Mise à jour le : **28/05/2024**